

EAK Grand âge et autonomie

Espace Grande Arche - Jeudi 26 janvier 2023

Discours de Monsieur Georges Siffredi
Président du Département des Hauts-de-Seine

Monsieur le Président du Département de la Mayenne, cher Olivier Richefou,
Madame la Vice-présidente, chère Armelle,
Madame la Conseillère départementale déléguée, chère Alexandra,
Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

L'autonomie est l'une des principales politiques menées par notre collectivité départementale. Avec 333 millions d'euros, c'est plus d'un tiers de son budget dédié aux solidarités que les Hauts-de-Seine consacrent à nos aînés et aux personnes en situation de handicap afin de leur assurer les meilleures conditions de vie.

Comme dans tous les Départements, notre action repose sur trois leviers : la diversification de l'offre d'accueil en établissements, le maintien à domicile et par-dessus tout, l'élément majeur qui guide les deux premiers leviers : la qualité de vie. Et nous avons fait le choix, comme pour l'ensemble de nos politiques de solidarités, d'innover sur ces piliers de la politique de l'autonomie, pour améliorer en permanence les dispositifs que nous mettons en œuvre, en fonction de l'évolution des besoins et de la diversité des situations.

Cette nécessité d'innover est renforcée par le bouleversement démographique que notre pays est en train de connaître. Le vieillissement de la population va en effet accroître le nombre de seniors en perte d'autonomie de 60 % d'ici 2050. Cette situation crée des besoins nouveaux et va donc nécessiter d'adapter notre action durablement pour assurer nos missions.

Il en est ainsi de notre politique d'accueil en établissements. Au-delà de la création de nouvelles résidences autonomie et d'unités pour personnes handicapées vieillissantes, nous menons désormais un effort structurel pour en faire des lieux de vie adaptés à toutes les personnes qui les fréquentent. C'est d'ailleurs le principal objectif de notre référentiel sur « l'EHPAD de demain », que nous allons prochainement présenter avec le Centre scientifique et technique du bâtiment. Il va permettre d'ouvrir sur l'extérieur nos établissements, et de développer l'accueil temporaire et l'accueil séquentiel, pour offrir des transitions douces aux Alto-séquanais en perte d'autonomie qui ne veulent pas quitter leur logement brusquement.

Il en est de même pour le maintien à domicile. Nous offrons ainsi un panel de solutions pour prévenir la perte d'autonomie et assurer à nos concitoyens la possibilité de rester chez eux autant qu'ils le souhaitent. C'est pourquoi nous menons un effort conséquent en matière de prévention santé. C'est aussi la raison de notre engagement résolu pour soutenir et accélérer l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, dans le parc social comme dans le parc privé, avec des aides renforcées pour anticiper le plus possible l'apparition des situations de dépendance. Nous sommes ainsi des précurseurs de Ma Prime'Adapt que le gouvernement entend créer l'année prochaine, sur le modèle de la prime de rénovation énergétique. Je n'oublie pas non plus l'habitat inclusif, que nous allons développer sur l'ensemble du territoire, avec l'appui financier de la CNSA.

Ces actions contribuent à l'amélioration de la qualité de vie de nos aînés, troisième axe – absolument central – de notre politique de l'autonomie. Là aussi, nous faisons le choix d'innover, notamment par le biais de notre agence interdépartementale de l'autonomie, qui travaille de manière transversale afin de développer des solutions pour prévenir la perte d'autonomie et inventer l'offre de services de demain. C'est le sens, notamment, du programme Inno'ESMS, récemment récompensé par le prix Territoria, qui montre combien les apports du numérique et de la réalité virtuelle peuvent être positifs, tant d'un point de vue thérapeutique que pour l'épanouissement des résidents, mais aussi celui des personnels, avec des séances de relaxation et d'apprentissage de gestes utiles pour prévenir la pénibilité au travail.

Car les soignants, sans qui rien ne pourrait se faire, sont aussi l'une des grandes priorités de notre action. Nous avons ainsi voulu que notre agence Autonomy porte une attention particulière à la formation des professionnels, à l'attractivité de ces métiers – dont nous savons combien ils sont difficiles –, et engage un programme de transition collective pour reconvertir les personnes exerçant des métiers en décroissance vers le secteur médico-social. C'est un enjeu crucial, face à la « crise des vocations » que nous rencontrons sur ce secteur.

Au-delà des professionnels, nous innovons aussi pour soutenir les proches aidants, alors que 80 % des personnes en perte d'autonomie sont aidées par un membre de leur famille. Nous développons de nombreuses actions avec la Compagnie des aidants et à travers plusieurs appels à projets, nous favorisons les offres de répit au sein des EHPAD et, avec la ville de Boulogne-Billancourt et la Fondation France Répit, nous soutenons le projet d'ouverture de la première Maison du répit en Ile-de-France, qui permettra aux aidants de se reposer et de se ressourcer.

Voilà, je le crois, le rôle fondamental du Département en matière d'autonomie, sur lequel cet Entretien Albert Kahn nous invite à réfléchir : celui de précurseur bien sûr, mais aussi et surtout celui de coordonnateur de cette approche transversale, car une politique nationale uniforme ne pourra pas surmonter le défi de cette transition démographique. Il nous faut une politique territoriale de l'autonomie et, dans cette approche, le rôle des départements est assurément central. Je remercie le Président Richefou, que je sais particulièrement attentif à ces enjeux au sein de l'Association des Départements de France, pour sa présence parmi nous ce matin.

Les défis sont nombreux car c'est un véritable bouleversement de notre société qui est à l'œuvre, et je souhaite que cette matinée avec les experts, les élus et les nombreux acteurs présents nous permette d'explorer et de préciser les nouvelles réponses qui peuvent y être apportées.

Nous devons réfléchir à la gouvernance de la politique de l'autonomie, et à la place de chaque acteur pour parvenir à répondre à la multiplication des besoins liés au vieillissement de la population, et garantir à nos concitoyens un véritable « service public de l'autonomie ».

Seul le prononcé fait foi

Pour cela, bien sûr, la question fondamentale est celle du financement. Face au mur d'investissements nécessaires, aux recrutements importants à effectuer et à la nécessaire revalorisation des professionnels du secteur médico-social, qui paye ? Comment ? A quel niveau ? Ces interrogations sont loin d'être anodines alors que le besoin en financements sera de 10 milliards d'euros par an à l'horizon 2030. Les constats de cet immense bouleversement pour notre modèle de protection sociale sont posés, les propositions sont sur la table, mais la stratégie globale manque à l'appel, et je crains malheureusement que la proposition de loi « pour bâtir la société du bien vieillir en France », déposée à l'Assemblée nationale en décembre, dont l'examen a été reporté sine die compte tenu de l'actualité liée aux retraites, ne soit toujours pas à la hauteur des enjeux.

La rencontre de ce matin contribue, modestement, à cette réflexion, avec l'ensemble des acteurs, pour définir les rôles de chacun, et être en mesure de répondre efficacement aux besoins, à tous les besoins. Les transformations seront nombreuses, et il va nous falloir faire évoluer, de manière transversale, nos politiques de santé, du sport, des mobilités, de l'aménagement et du logement, pour offrir un cadre de vie adapté à toutes les situations de vie, sujet qui est particulièrement cher à Alexandra Fourcade, conseillère départementale déléguée aux séniors, à l'autonomie et à la santé, qui interviendra en clôture de cet EAK.

De tels bouleversements dans notre action, et donc dans la vie quotidienne de nos concitoyens, nécessite que la Nation, toutes générations confondues, s'unisse pour que le Grand âge devienne une cause partagée de tous, et qu'elle permette de faire vivre pleinement la fraternité, un des fondements de notre République.

Car le défi de l'autonomie est une gageure pour tout notre pays, pour tous les Français, quel que soit leur âge ; un défi auquel chacun de nous sera confronté à plus ou moins court terme, et ce de façon directe ou indirecte.

Nous devons pour cela transformer les contraintes du changement en opportunités. Et l'autonomie en offre de nombreuses pour nos jeunes et pour toute la société. Une opportunité pour notre tissu économique avec le développement de nouvelles activités autour de la silver economy, de nouveaux métiers qui apparaissent, de nouveaux modèles à inventer, des pôles d'excellence à créer. Une opportunité pour notre tissu associatif qui va voir arriver de nouvelles formes d'engagements. Une opportunité pour nous tous car la solidarité intergénérationnelle nous rendra plus forts, et sera le gage de nouveaux rapports sociaux et d'une cohésion renforcée de notre société.

Oui, Mesdames et Messieurs, cet immense défi est aussi une opportunité, pour les Hauts-de-Seine et pour notre pays plus globalement : ils en ressortiront plus solidaires et fraternels, et je suis persuadé que c'est ce qui émergera de vos échanges au cours de cette matinée.



www.hauts-de-seine.fr

